

Rapport d'activité



Année 2023



Rapport financier





Compte de Résultat

au 31/12/2023



CHARGES	REALISE 31/12/2022	REALISE 31/12/2023	1		3	4	5	6	7	8
			Bovine	Caprine	Ovine	Apicole	Fonctio	Accr	Porcine	Form
Total Achats	108 351 €	145 370 €	4%			57%	3%	15%		21%
Total Services Extérieurs	36 589 €	37 396 €	63%	1%		3%	30%		3%	
Total Autres Services Extérieurs	92 741 €	83 322 €	10%	2%	1%	21%	64%		2%	
Total Impôts et Taxes										
Total Charges de personnel	232 260 €	236 401 €				45%	55%			
Total Charges financières										
Total Charges exceptionnelles	6 035 €									
Total Dotation amortissements	941 €	1 038 €					100%			
TOTAL DES CHARGES	476 918 €	503 946 €	7%			41%	40%	4%	1%	6%

PRODUITS	REALISE 31/12/2022	REALISE 31/12/2023	1		3	4	5	6	7	8
			Bovine	Caprine	Ovine	Apicole	Fonctio	Accr	Porcine	Form
Cotisation Départements	120 939 €	121 390 €					100%			
Cotisations Apicoles	5 500 €	5 500 €				100%				
Prestation de services	61 987 €	119 976 €	21%	1%		39%	9%			31%
Subventions	254 754 €	212 282 €				85%	15%			
Produits Financiers	2 094 €	3 432 €								
Produits Exceptionnels	5 649 €									
Transferts de charges	2 245 €	1 086 €					100%			
TOTAL DES PRODUITS	453 298 €	463 750 €	5%			50%	36%			9%





Compte de Résultat

au 31/12/2023



Le résultat de l'exercice 2023 est de - 40 195 €

Les **produits ont augmenté de 10 452 €** par rapport à 2022 : ceci s'explique essentiellement par la hausse du compte prestation de service. En effet les produits issus de l'activité de formation (compensés par ailleurs en charge à équivalence) ont largement progressé en lien avec le développement de l'activité. Par ailleurs le transfert de la convention apicole « PSA » à GDS France alors qu'elle était gérée en région auparavant implique une facturation de temps de travail. Cette même facturation de temps de travail vient se soustraire au compte subvention pour le diminuer d'autant. Les autres conventions sont stables en 2023. Les cotisations des départements sont équivalentes à celles de l'année précédente. Les autres produits sont stables, hormis pour les subventions du GDS Info en diminution cette année.

Les **charges ont augmenté, de 27 027 €,** par rapport à 2022. Les Achats ont augmenté de 37 019 €, d'une part par l'augmentation des indemnités Frelon Asiatique en département pour faire face à la hausse importante des signalements et d'autre part par l'augmentation des charges liées à l'activité de formation. Les charges de services extérieurs ont diminué avec un moindre recours aux prestataires notamment en communication. Les charges de personnel (47 % des charges) sont stables et aucune charge exceptionnelle n'a été enregistrée cette année.





Bilan

au 31/12/2023



ACTIF	NET 2023	NET 2022
I - TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 396	24 434
II - TOTAL ACTIF CIRCULANT	568 288	837 408
TOTAL ACTIF (I + II)	591 916	862 109

PASSIF	NET 2023	NET 2022
I - TOTAL CAPITAUX PROPRES	324 903	365 099
III - TOTAL DETTES	267 013	497 010
TOTAL PASSIF (I + II + III)	591 916	862 109





Bilan

au 31/12/2023



Le total au bilan pour l'exercice 2023 est de 862 109,47 €

L'**actif** se décompose en 4 % d'actif immobilisé et 96 % d'actif circulant. L'actif immobilisé est essentiellement composé d'immobilisations financières. Les créances sont stables par rapport à 2022 et en attente des cotisations du second semestre appelées en décalage. Les disponibilités en nette diminution par rapport à 2022 reviennent en fait à leur état normal après 2 années nettement augmentées par le reversement du FMGDS en région à destination des départements. La quasi-totalité des fonds ont été écoulés en 2023.

Le **passif** est composé pour 55 % de capitaux propres et pour 45 % de dettes (il n'y a aucune provision). Les capitaux propres sont répartis entre 65 % de réserves et 35 % de report à nouveau, après affectation du résultat aux réserves. Les dettes se décomposent en 27 % de dettes fournisseurs, 16 % de dettes sociales et 57 % d'autres dettes.





Rapport technique





Section Bovine



BVD, des efforts qui portent leurs fruits

L'effort des éleveurs pour détecter les veaux IPI par le **dépistage exhaustif des veaux** à la naissance et la gestion des facteurs de risques de contamination, par le respect des **mesures de Biosécurité** a permis d'atteindre rapidement une situation favorable sur la région. Désormais 1 veau est détecté IPI toutes les 3 000 naissances. La **phase de surveillance sérologique** interviendra prochainement mais reste conditionnée à la sécurisation des mouvements (à ce jour la séroprévalence cheptel est de 60 %).

Besnoitiose, études en cours

Une étude a été mise en place pour évaluer la **situation épidémiologique** de la Besnoitiose sur les 4 dernières années afin d'orienter les stratégies. Les taux de cheptels positifs oscillent entre 1 et 23% en fonction des départements. A ce jour **90% des cheptels n'ont jamais rencontré la maladie**, tout doit être mis en œuvre pour les en prémunir. Une seconde étude a permis d'aborder les aspects **technico-économiques** de la maladie, les pistes de réflexion devront être poursuivies dans les années à venir.





Section Bovine



FCO – Arrivée d'une nouvelle souche

Le cœur du Massif Central a subi de plein fouet l'arrivée en Août 2023 d'une nouvelle souche du Sérotype 8 de la FCO. Les conséquences cliniques de cette vague épidémique sont importantes. La surmortalité avérée, notamment des animaux adultes, dans les départements concernés illustre bien l'importance de cette crise. Une étude conduite en Aveyron démontre une grande variabilité d'infection des cheptels avec des taux de morbidité allant de 1 à 73 %. Le Sérotype 3 présent lui dans le Nord de l'Europe implique également des conséquences cliniques importantes.

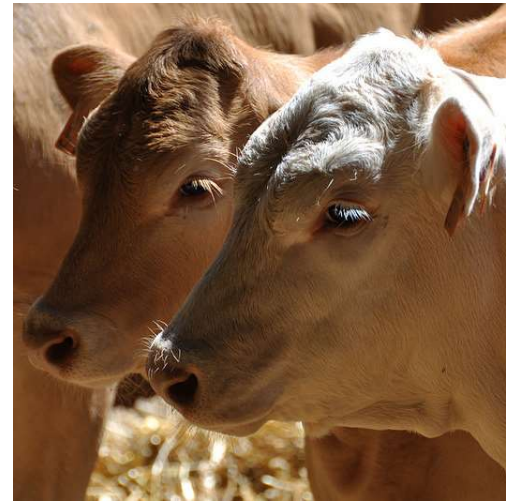
MHE – Une fin d'année mouvementée

L'arrivée de la MHE dans le Sud Ouest de la France depuis l'Espagne par sa progression a paralysé plusieurs départements de par les conséquences cliniques importantes, avec parfois plus de 60 % d'animaux malades par troupeau, et la réglementation aux mouvements induite. Les départements de la région n'ont jusqu'alors pas recensé de cas mais sont pour certains concernés par la zone réglementée.





Section Bovine



Parasitisme, lutter contre les résistances

La problématique de la résistance des parasites aux molécules antiparasitaires nécessite **l'évolution des pratiques** de traitements pour garantir demain l'efficacité de la gestion des parasites. Le choix des traitements, des périodes et des animaux à traiter sont des paramètres importants à prendre en compte. **Différents projets** ont été mis en œuvre visant à mettre à jour les pratiques de traitement ou à évaluer les résistances et leurs conséquences, tous concordent à l'observation de situation de résistance aux anthelminthiques et donc à la nécessité d'amélioration des pratiques de traitement pour que chaque éleveur puisse traiter demain au bon moment les seuls animaux qui le nécessitent.

Biosécurité, une formation dédiée

La biosécurité constitue la **clé de voute** d'une bonne gestion sanitaire en élevage. Au delà du conseil et de l'accompagnement quotidien que propose le réseau, une **formation pratique** dédiée a été mise en place pour accompagner les éleveurs. Elle reprend les règles et pratiques courantes en élevage qui visent à éviter **d'introduire, de disséminer ou de diffuser des pathogènes**.





Section Bovine



IBR, objectif 2027

Au **bilan de la campagne 2022 – 2023** le taux de cheptels dépistés est de 90 % et le taux de cheptels indemnes est de 96,25 %. En Auvergne Rhône Alpes 0,28 % des bovins sont positifs, ils sont détenus dans 0,74 % des cheptels. Sur cette campagne encore 0,10 % des cheptels négatifs se sont vus contaminés. Les introductions sont dépistées à hauteur de 56 % (limitation des dérogations dans le contexte de contamination 2021), 0,03 % des bovins dépistés étaient positifs (soit environ 1 bovin sur 2 500).

Le cap de 2027 fixé avec la **reconnaissance par la Commission Européenne** du programme d'éradication de l'IBR nécessite la plus grande implication des éleveurs, des GDS et des partenaires pour garantir l'atteinte des objectifs. Un soutien de l'Etat a été acté pour accompagner l'action collective. Les résultats sont en amélioration par rapport à 2022 et tous les efforts doivent se maintenir pour atteindre les objectifs nationaux de 2027.

Les départements des Savoie et de l'Allier ont été audités par l'AFSE en fin d'année 2023. L'AFSE a renouvelé sa **confiance** dans le système mis en œuvre par l'OVS/les GDS et dans les qualifications délivrées.





Section Bovine



Prophylaxie – Introduction

Les **missions déléguées par l'Etat**, nécessitent des audits réguliers. Pour la période 2023 nos audits internes annuels ont eu lieu dans les départements de l'Ardèche, l'Isère et le Rhône. Le dynamisme et la compétence des OPI dans les départements permettent d'assurer un travail efficace et de qualité en lien avec nos partenaires, malgré les difficultés rencontrées avec les outils informatiques, l'adaptation à la LSA et la problématique du maillage vétérinaire. Le département de la Drôme a été audité par le COFRAC en juin 2023. Les auditeurs ont renouvelé leur confiance pour les missions déléguées.

Sur le plan technique, 24 553 interventions de **prophylaxie** ont été réalisées sur les 26 799 initialement prévues pour la campagne 2022 – 2023. Elle se décompose ainsi :

- Brucellose : 26 790 ;
- Leucose : 5 638 ;
- Tuberculose : 8 ;

Pour ce qui est de l'édition des **ASDA** : 1 191 089 éditions sur la campagne dont 962 157 de naissance et 228 932 pour introduction en élevage.





Section Caprine



Une section caprine investie

De nombreux projets de recherche ont été conduits ou suivis cette année par la section. Une enquête d'envergure régionale a été menée auprès des éleveurs sur la **gestion des mouches** dans le cadre de COFIL Caprin. 93 % des 265 répondants ont indiqué avoir des problèmes liés à la présence des mouches que ce soit sur le confort des animaux, de l'éleveur ou du voisinage. L'évaluation des mesures de lutte démontre que la **gestion de l'environnement** est la mesure la plus efficace, la désinsectisation et le piégeage sont également des mesures intéressantes pour la gestion des populations de mouches. Des pistes d'amélioration sont à creuser notamment sur des mesures innovantes, les effets d'interaction et la définition des protocoles. Les membres de la commission se sont également investis dans la continuité des projets **ParCap** (parasitisme), **Opti Primi** (élevage des primipares) et **DEPABIOS** (Biosécurité) et ont pris part aux travaux en cours du groupe national **CAEV**.

Des réflexions ont par ailleurs été engagées sur les **projets à venir**, notamment sur la création d'un kit de coproscopie, sur des projets d'expérimentation de protocoles de gestion du CAEV et sur un outil d'accompagnement à la décision pour les éleveurs.





Section Ovine



Une section ovine **dynamique**

La fin d'année 2023 a été marquée par l'arrivée de la **MHE** et de la **FCO**. Si la MHE n'a visiblement pas engendré de conséquences cliniques aussi graves que pour l'espèce bovine, la FCO, elle, a conduit à un impact sanitaire important dans les troupeaux ovins. Une enquête conduite dans l'Aveyron, suite à une augmentation considérable des enlèvements d'animaux morts, a montré que jusqu'à **50%** des animaux étaient **malades** dans les troupeaux touchés par la FCO. De même la **mortalité** s'élevait dans ces mêmes troupeaux à parfois un **tiers** des animaux. A ces conséquences directes doivent s'ajouter les conséquences à venir sur les performances de **reproduction**.

Les actions déjà engagées sur les **statuts sanitaires** et le **parasitisme**, partagées avec la section caprine, se poursuivent. La prévention lors de l'introduction ou des mélanges de troupeaux et la gestion du parasitisme, vis-à-vis notamment des résistances aux anthelminthiques, restent des problématiques essentielles pour la section ovine.

Des travaux ont par ailleurs été menés sur la réflexion d'un modèle de **Billet de garantie conventionnelle** pour répondre à la demande. Enfin une **News Letter** bi-annuelle a vu le jour cette année, à destination des éleveurs, pour diffuser les sujets d'actualité sanitaire.





Section Porcine



La PPA à nos frontières

Si la France reste à ce jour indemne en matière de **Fièvre Porcine Africaine** les nombreux cas dans plusieurs pays d'Europe et particulièrement en Italie depuis le début d'année 2022 ont mis la France en alerte. Une campagne de sensibilisation a été conduite pour alerter sur les risques de dissémination rapide de la maladie. La déclaration des lieux de détention comme préalable et la sensibilisation aux mesures de biosécurité constituent le discours de fond des GDS. L'objectif étant de prévenir l'introduction du virus sur le sol régional et à fortiori Français, qui aurait des conséquences économiques graves.

La **Biosécurité** reste l'élément de prévention clé et les discussions de fin d'année laissent entendre qu'un accompagnement des éleveurs indépendants pourra être envisagé. La régulation de la population de sangliers sauvages, fortement concernée en Italie et partout en Europe, est également un volet d'action important pour prévenir le risque d'introduction.

Les problématiques de **SDRP** et de maladie d'**Aujeszky** ne sont pas en reste, même si les réflexions conduites à ce sujet ont été doublées par la crise FPA, leurs importances restent capitales au niveau régional.





Section Apicole



Montée en puissance de la section

La création de **3 commissions techniques** : Varroa, Frelon Asiatique et Loque Américaine, souhaitée par le nouveau Président de la section, permettra d'avancer plus efficacement encore sur ces thématiques. En parallèle, en ce qui concerne la communication, l'amélioration du site internet, la mise en ligne de tutoriels et de divers outils pratiques permettront aux actions conduites de gagner en visibilité auprès des apiculteurs. Les **Rencontres Sanitaires Apicoles** ont été reconduites en 2023 avec le même succès que les années précédentes.

Les **formations des apiculteurs** en département ont encore été nombreuses cette année avec plus d'une quarantaine d'évènements en 2023 sur divers sujets autour de la gestion du varroa. Ces formations sont une réelle occasion d'échanges et de partage d'expériences entre apiculteurs.

En ce qui concerne la gestion du **Frelon Asiatique**, le nombre de nids découverts a encore doublé par rapport à l'année précédente. Avec près de 8 000 nids cette année la lutte doit évoluer. En plus de la destruction, le piégeage de printemps et la protection des ruchers sont mis en place. La plateforme est plus que jamais indispensable pour garantir l'efficacité de ce travail collectif.

Des discussions engagées en fin d'année sur le lancement des travaux pour la mise en place d'un **PSE apicole régional** à l'horizon 2025 devront se poursuivre dans les mois à venir.





Organisme de Formation



Former les éleveurs d'aujourd'hui et de demain

Reconnue Organisme de Formation en fin d'année 2021 la FRGDS AuRA a cette année mis en œuvre **60 formations pour près de 600 éleveurs**. Les thématiques de formation sont diverses et variées :

Bovin	Éleveur infirmier ; Piloter la santé du troupeau ; Parage ; Diarrhées des veaux ; Immunité du troupeau ; Maladies respiratoires ; Besnoitiose
Petits Ruminants	Pilotage du troupeaux ovin-caprin ; Éleveur infirmier ovin ou caprin ; Parasitisme
Équidés	Éleveur infirmier ; Soins des pieds
Monogastriques	Biosécurité ; Bien être animal
Transversal	Santé de la mamelle ; Aromathérapie ; Homéopathie ; Phytothérapie ; Géobiologie ; Eau ; Ostéothérapie





Évènements



Le One Health au rendez vous

L'édition 2023 du Sommet de l'élevage a réuni 115 000 visiteurs et plus de 2 000 exposants. Le réseau GDS était bien sûr au rendez-vous sur le thème du **One Health – Une seule santé**. Des échanges nombreux ont permis de rappeler aux visiteurs toute l'importance de la santé animale

Le concept « One Health », ou « Une Seule Santé », vise à mettre en évidence les liens étroits existant entre la santé humaine, la santé animale, et l'équilibre global de l'écosystème. Pour le résumer d'une simple équation : **un seul monde = une seule santé**.

Cette interdépendance implique la prise en compte de l'ensemble des facteurs en jeu, et la pleine coopération des différents acteurs de chaque domaine pour apporter une réponse commune aux enjeux soulevés.

Le **GDS Info** a pour sa quatrième édition en région AuRA été édité à plus de 35 000 exemplaires. Il se composait pour cette édition d'un dossier d'actualités départementales et d'un dossier technique et transversal sur le thème du **One Health**.





Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.





Contacts



GDS ALLIER
22 route de Souvigny, La
tuilerie - CS 30811
03008 MOULINS

GDS LOIRE
43 avenue Albert
Raimond, BP 20057,
42272 ST PRIEST EN JAREZ

GDS AIN
45 Route des
Soudanières
01250 CEYZERIAT

GDS PUY DE DOME
136 avenue de Cournon
BP 40031
63171 AUBIERE

GDS SAVOIE
40 rue du Terraillet -
73190 SAINT BALDOPH

GDS CANTAL
23 Boulevard de
Canteloube, BP 20629,
15006 AURILLAC Cedex

GDS ISERE
145 Espace Trois
Fontaines
38140 RIVES

GDS HAUTE LOIRE
80 bis Avenue de Vals
CS 20067
43009 LE PUY EN VELAY

GDS DROME
95 Avenue Georges
Brassens,
26500 BOURG LES VALENCE

GDS ARDECHE
4, Avenue de l'Europe
Unie, BP 132,
07001 PRIVAS

GDS RHONE
Maison des Agriculteurs, 18
av. des Monts d'Or, 69890
TOUR DE SALVAGNY



Le sanitaire est l'affaire de tous,
merci à nos adhérents, à nos
équipes et à tous nos partenaires.

